

Séance Ordinaire du Conseil de la municipalité de Godmanchester, tenue le 9 janvier 2023 à 19h00, en la salle du conseil au 2282 chemin Ridge, Godmanchester.

Sont présents à cette séance les membres du conseil : Mme Marie Galipeau Mme Alyssa Leblanc, M. Jean-Maurice Daoust, Mme Judith Fouquet et Mme Sylvie Lemay.

Absent : M. Michel Duhème

Constituant un quorum sous la présidence du maire, Monsieur Pierre Poirier.

La directrice générale par intérim Madame Jacinthe Murphy est également présente.

2023-01-09-285

PROPOSÉ PAR : Marie Galipeau

APPUYÉ PAR : Sylvie Lemay

QUE l'assemblée soit ouverte à 19h00.

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-286

PROPOSÉ PAR : Judith Fouquet

APPUYÉ PAR : Jean-Maurice Daoust

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

1. Ouverture de l'assemblée; ®
2. Approbation de l'ordre du jour; (d.j.) ®
3. Approbation p.v. du 5 décembre 2022; (d.j.) **Reporté**
4. **Parole à l'assemblée;**
5. Approbation des factures; (d.j.) ®
6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement de taxation no 502;
7. Ajustement salaire du responsable de la voirie;
8. Ajustement salaire de la directrice générale par intérim; ®
9. Nouvelle adhésion ADMQ directrice générale par intérim - 939 \$ taxes en sus; ®
10. Renouvellement cotisation annuelle FQM – 2 052.46 \$ taxes en sus; ®
11. Modification de la résolution 2022-12-05-263 – erreur rapport salaires; ®
12. Demande d'aide financière Gala Agristar – 10^e édition; ®
13. Demande d'aide financière Association pulmonaire du Québec contre le radon; ®
14. École CVR - demande d'appui annuel bourse Godmanchester; ®
15. Demande de soutien financier : la clinique à grossesse à risque élevé (GARE) ®
16. CSSVT – Plateforme pour soutenir les activités des écoles; ®
17. Campagne de levée de fonds – S.A.B.E.C.; ®
18. Embauche de Monsieur Jean-Christophe Harnois à titre d'inspecteur municipal en bâtiments et cours d'eau; ®
19. Embauche de Madame Anik André à titre de commis de bureau; ®
20. Résolution dossier cour supérieure -21RM00004 et 00003 et 00002; ®
21. Heures garanties pour les employés de voirie en saison hivernale; ®
22. Demande de contrat gré à gré - aide au déneigement lors de tempête hivernale; ®
23. Demande d'obtenir une carte de crédit au responsable de la voirie; ®
24. Varia...;
- a) Proposition d'aide de la greffière adjointe de St-Stanislas-de-Kostka avec PG; ®
25. Fermeture de l'assemblée. ®

2023-01-09-287

PROPOSÉ PAR : Marie Galipeau
APPUYÉ PAR : Alyssa Leblanc

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

QUE les comptes à payer du chèque no 9600 à 9635 au montant de 96 739.91 \$ et les salaires de décembre 2022 au montant de 24 859.06 \$ soient approuvés pour paiement.
ADOPTÉ – Le maire n’ayant pas voté

AVIS DE MOTION – Dépôt du projet de règlement 502 décrétant l'imposition des taux de taxes ainsi que les autres modes de taxation exigés pour les services de l'exercice financier 2023.

Avis de motion est par la présente, donné par monsieur Jean-Maurice Daoust, qu'un règlement sera soumis à ce Conseil pour adoption à une séance subséquente pour fixer les taux de taxes et ainsi que les autres modes de taxation pour l'exercice 2023 et les modalités de paiement;

Conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal du Québec le projet de règlement 502 est déposé.

La conseillère Madame Sylvie Lemay sort de la salle lors de la discussion d'ajustement de salaire - voirie.

AJUSTEMENT SALAIRE DU RESPONSABLE DE LA VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE le responsable de la voirie Monsieur Bruno Viau a fait la demande d'ajuster son salaire en plus de l'indexation de 4.5%;

CONSIDÉRANT QUE le responsable de la voirie n'aurait pas répondu adéquatement aux exigences fixer par la Municipalité;

POUR CES MOTIFS qu'aucun ajustement de salaire ne sera émis et qu'il aura seulement l'indexation de 4,5% comme tous les autres employés de la voirie au 1^{er} janvier 2023.

La discussion sur le salaire du responsable de la voirie étant terminée, la conseillère Madame Sylvie Lemay est de retour dans la salle.

2023-01-09-288

PROPOSÉ PAR : Sylvie Lemay
APPUYÉ PAR : Jean-Maurice Daoust

AJUSTEMENT SALAIRE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim Madame Jacinthe Murphy assume les fonctions de directrice générale depuis son entrée en poste soit le 22 septembre 2022 et qu'elle est seule en poste.

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim exécute actuellement les tâches de DG, réceptionniste et technicienne administrative;

POUR CES MOTIFS, la directrice générale par intérim recevra un ajustement salarial de 3\$ incluant l'indexation de 4.5% à son salaire actuel rétroactif au 1^{er} janvier 2023.

ADPOTÉE – Le maire n’ayant pas voté.

2023-01-09-289

PROPOSÉ PAR : Marie Galipeau
APPUYÉ PAR : Judith Fouquet

NOUVELLE ADHÉSION - ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ) – COTISATION 2023 ET ASSURANCE JURIDIQUE POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

QUE la nouvelle adhésion 2023 et l'assurance juridique de l'A.D.M.Q. soient défrayées pour la directrice générale par intérim.
ADPOTÉ – Le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-290

PROPOSÉ PAR : Alyssa Leblanc
APPUYÉ PAR : Sylvie Lemay

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) – COTISATION 2023

QUE la cotisation pour la FQM soit approuvée pour 2023 au montant de \$2 052.46 taxes en sus.
ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-291

PROPOSÉ PAR : Judith Fouquet
APPUYÉ PAR : Alyssa Leblanc

MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2022-12-05-263

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2022-12-05-263 ne comporte pas tous les salaires du mois de décembre;

CONSIDÉRANT QU'un nouveau rapport des salaires a été remis à tous les conseillers/ères;

POUR CES MOTIFS, que cette résolution remplace celle précédemment citée.
ADPOTÉE – Le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-292

PROPOSÉ PAR : Sylvie Lemay
APPUYÉ PAR : Marie Galipeau

COMMANDITE – 10^E ÉDITION DU GALA AGRISTARS DE LA GRANDE MONTÉRÉGIE

QU'une commandite de 250\$ soit remis pour le 10^e Gala Agristars de la grande Montérégie.
ADPOTÉE – Le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-293

PROPOSÉ PAR : Judith Fouquet
APPUYÉ PAR : Jean-Maurice Daoust

BOURSE À LA FONDATION DE L'ÉCOLE CVR ORMSTOWN

QU'une bourse de \$150 soit faite à l'école secondaire CVR pour la 38e campagne de financement « Educational Fondation Campaign» pour être remis à un(e) étudiant(e) de la municipalité de Godmanchester en reconnaissance de ses efforts au niveau scolaire.
ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-294

PROPOSÉ PAR : Sylvie Lemay
APPUYÉ PAR : Jean-Maurice Daoust

DON – S.A.B.E.C.

Qu'un don de 600\$ soit remis à S.A.B.E.C. pour aider à financer les transports des personnes dans le besoin vers les Hôpitaux.
ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-295

PROPOSÉ PAR : Judith Fouquet
APPUYÉ PAR : Marie Galipeau

ENGAGEMENT DE MONSIEUR JEAN-CHRISTOPHE HARNOIS A TITRE D'INSPECTEUR MUNICIPAL EN BÂTIMENT ET COURS D'EAU

CONSIDERANT QUE l'inspecteur municipale Monsieur Luc Pilon a remis sa lettre de démission de son contrat en date du 9 novembre 2022 ;

CONSIDERANT QUE l'inspecteur municipale a quitté officiellement son poste le 18 novembre 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim Madame Jacinthe Murphy recommande d'engager Monsieur Jean-Christophe Harnois pour une période probatoire de trois mois;

CONSIDÉRANT QUE l'embauche de Monsieur Harnois est rétroactive au 9 janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE ses déplacements seront défrayés au taux de 0.50\$/kilomètre ;

CONSIDÉRANT QU'une évaluation sera faite par la directrice et le conseil afin de procéder à l'embauche permanente et déterminer les conditions de travail de ce dernier;

POUR CES MOTIFS, il est résolu d'embaucher Monsieur Jean-Christophe Harnois comme inspecteur municipal en bâtiment et cours d'eau pour une période probatoire de trois (3) mois au taux horaire de 30.00\$ et ce, sur une base hebdomadaire de 32 heures, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30.

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-296

PROPOSÉ PAR : Alyssa Leblanc
APPUYÉ PAR : Jean-Maurice Daoust

ENGAGEMENT DE MADAME ANIK ANDRÉ À TITRE DE COMMIS DE BUREAU

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim assume tous les services de la Municipalité, et qu'elle a besoin d'un soutien;

CONSIDÉRANT QU'un affichage de poste de commis de bureau a été publié;

CONSIDÉRANT QUE seulement deux (2) candidats étant disponible à une entrevue, soit Madame Anik André et Monsieur Ian André;

POUR CES MOTIFS, il est résolu d'embaucher Madame Anik André comme commis de bureau pour une période probatoire de trois (3) mois au taux horaire de 22.00\$ et ce sur une base hebdomadaire de 32 heures, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30.

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-297

PROPOSÉ PAR : Sylvie Lemay
APPUYÉ PAR : Judith Fouquet

REPRÉSENTATION À LA COUR SUPÉRIEURE

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu un avis d'appel de la décision de la cour municipale de Huntingdon;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire poursuivre les procédures de cour et être représentée dans le dossier 21RM00004, 00003 et 00002;

POUR CES MOTIFS nous demandons que la procureure de la Cour Municipale de la MRC du Haut-Saint-Laurent, Me Sylvie Anne Godbout, de représenter la municipalité pour les procédures à la Cour Supérieure dans ce dossier;

ADOPTÉE – le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-298

PROPOSÉ PAR : Marie Galipeau
APPUYÉ PAR : Alyssa Leblanc

BASE D'HEURE GARANTIE DE TRAVAIL POUR LA SAISON HIVERNALE

CONSIDÉRANT QU'il y avait dans la politique de travail une garantie d'heures travaillées pour la saison hivernale pour les saisonniers de 24 heures;

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons plus d'employés saisonniers;

CONSIDÉRANT QU'une explication est donnée au conseil sur la façon d'en faire le calcul;

POUR CES MOTIFS, que ces heures garanties ne sont pas nécessaires étant donné que tous les employés sont permanents.

ADOPTÉE – le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-299

PROPOSÉ PAR : Judith Fouquet
APPUYÉ PAR : Alyssa Leblanc

AFFICHAGE CONTRAT GRÉ À GRÉ – AIDE AU DÉNEIGEMENT SUR APPEL

CONSIDÉRANT QUE nous avons besoin d'aide au déneigement lors de tempête hivernale;

CONSIDERANT QUE nous devons respecter les heures de conduite et repos;

POUR CES MOTIFS, qu'un affichage sur les sites de la Municipalité et Facebook soit mis pour recruter des personnes sur appel.

ADOPTÉE – le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-300

PROPOSÉ PAR : Marie Galipeau
APPUYÉ PAR : Judith Fouquet

OFFRE DE SERVICES – JINNY LATULIPPE

CONSIDÉRANT QU'une offre de services afin de développer le logiciel PG avec la nouvelle Directrice-générale par intérim a été soumise ;

CONSIDÉRANT QUE dans l'exercice de ces fonctions Mme Latulippe fera preuve de loyauté, d'impartialité et de discrétion;

CONSIDÉRANT QUE la durée du mandat sera à déterminer selon le besoin et pourra être annulée en tout temps;

POUR CES MOTIFS il est résolu de retenir les services de Mme Latulippe tel que l'offre de services soumis.

ADOPTÉE – Le maire n'ayant pas voté

2023-01-09-301

PROPOSÉ PAR : Jean-Maurice Daoust
APPUYÉ PAR : Judith Fouquet

Fermeture de l'assemblée à 19h30.

ADOPTÉE

Pierre Poirier, Maire

Jacinthe Murphy,
Directrice générale par intérim